

Garantissons le système de retraite

unique capital de ceux qui n'en ont pas

Reculer l'âge de la retraite n'est pas la solution. Une autre politique, plus ambitieuse, est possible et nécessaire.

■ Par une nouvelle politique industrielle

Redresser l'économie est le principal moyen de la justice sociale. Financer les retraites de demain est inséparable de la reconquête d'une croissance solide, qui crée des emplois, donc des cotisations : cela commande une réindustrialisation du pays, grâce au réarmement de l'Etat en matière économique et au recul des politiques d'austérité, en s'opposant autant que nécessaire aux mesures libérales de l'Union européenne.

Par une revalorisation des salaires

Relever le niveau des salaires des actifs, c'est relever d'autant le niveau des sommes disponibles pour les retraités, pour un même taux et une même durée de cotisation : il faut dissuader les actionnaires de continuer à faire leurs bénéfices sur la compression des salaires.

Par une taxation des revenus financiers

Augmenter fortement la contribution des personnes tirant des revenus de placements financiers, qu'ils doivent largement au travail des actifs, anciens et nouveaux, ou qu'ils ne doivent qu'à la spéculation, constitue une piste d'une légitimité évidente.

Pour des adaptations par le haut

L'idéologie diffusant, pour empêcher tout débat, le sentiment de déclin inéluctable de la France, qui ne pourrait plus que tenter de gérer son appauvrissement fatal à coups d'efforts incessants, doit être combattue, démontée et démentie.

Pour un partage plus juste de la richesse nationale

La retraite n'est pas un privilège. Les propositions visant à laisser intacts les biens et les rentes des possédants en imposant un nivellement général des retraites par le bas (alignement de tous les régimes dans le sens d'une diminution globale de la durée et du montant des pensions versées), ne sont pas acceptables, ni même décentes.

Pour la compensation des écarts entre espérances de vie

La variété des situations socioprofessionnelles crée de grandes inégalités sur les plans de la pénibilité du travail, de l'aisance matérielle et de la santé, qui justifient des conditions différenciées de départ en retraite à la hauteur des écarts constatés (au moins six ans entre les espérances de vie des ouvriers et des cadres).



avec Jean-Pierre Chevènement Portons le Programme de Salut Public

Mouvement Républicain et Citoyen

Pour en savoir plus - Pour s'engager - Pour soutenir

www.mrc-france.org ou adresser ses coordonnées

Prénom:	. NOM :
Adresse postale:	
Courriel:	

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE